

RETOUR D'EXPÉRIENCE & BONNES PRATIQUES EMPLOYEUR EN FAVEUR DU COVOITURAGE



GSF est un groupe spécialisé dans la propreté et l'hygiène des espaces de travail, de santé, de vente, de loisirs, de transport et de lieux recevant du public.



Interview de

Julie Moscardo

chargée de missions Environnement - Énergie

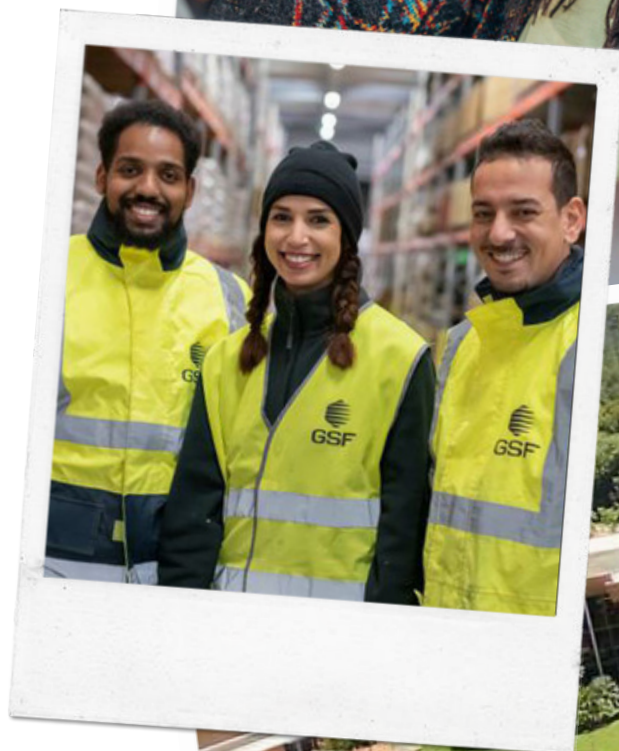
Pourquoi avez-vous mis en place une démarche en matière de mobilité durable ?

J.M. : Dans le cadre de notre stratégie Climat - Énergie, et des objectifs associés de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2028, une politique en matière de mobilité durable a été définie avec plusieurs axes de travail. En effet, les déplacements domicile-travail représentent l'un des plus gros postes d'émissions carbone.

Qu'avez-vous mis en place pour favoriser le développement du covoiturage ?

J.M. : En fin d'année 2022, le Forfait Mobilités Durables a été mis en place dans l'entreprise pour les usagers du vélo mais également pour les salarié.es pratiquant le covoiturage. D'un montant de 400€ par an et par salarié.e, il est proposé notamment aux salarié.es de plus de 6 mois d'ancienneté et justifiant de 90 trajets minimum en covoiturage (justificatifs fournis par les plateformes de covoiturage).

Également, une dizaine de sociétés du groupe sont soumises à la signature d'un accord sur le sujet de la mobilité dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Ces accords dans ces sociétés ont abouti à la mise en place d'un Forfait Mobilités Durables de 300€ par an et par salarié.es justifiant d'une quarantaine de trajets en covoiturage. Cette somme est versée annuellement sous forme de forfait.



Siège social du groupe GSF à Sophia Antipolis



Quelles actions de communication et de sensibilisation avez-vous réalisées ?

J.M. : Depuis 2017, nous participons au challenge de la mobilité de Sophia Antipolis afin d'encourager les collaborateurs et collaboratrices à des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle comme le covoiturage.

Par ailleurs, des actions d'information autour du partenariat de la communauté d'agglomération avec BlaBlaCar Daily, et du Forfait Mobilités Durables mis en place, sont réalisées régulièrement, via la diffusion de mailing et de divers supports de sensibilisation. Le partenariat de la communauté d'agglomération avec BlaBlaCar Daily permet aux passagers.ères de ne pas payer leurs trajets, et aux conducteurs.trices d'être rétribué.es.

En 2024, une campagne de sensibilisation avec des témoignages vidéo de covoitureurs présentant les nombreux avantages du covoiturage (convivialité, économie, bénéfices environnementaux...) a été diffusée au niveau national.

Et en termes d'aménagements ?

J.M. : En matière d'aménagements, des places ont été réservées au covoiturage sur le parking du siège de Sophia Antipolis, avec un système de réservation.

Quelles évolutions avez-vous pu constater en matière de pratique du covoiturage (parts modales, nombre de covoitureurs) ?

J.M. : D'après une enquête interne réalisée en avril 2023, 6% des salarié.es du siège de Sophia Antipolis font du covoiturage tous les jours, et 15% des salarié.es qui utilisent leur voiture, viennent en covoiturage une à deux fois par semaine. Nous ne suivions pas depuis longtemps la part modale du covoiturage, mais nous sentions que celle-ci augmentait d'année en année.

Qui porte ces sujets en interne, et quelles sont les prochaines actions envisagées pour promouvoir le covoiturage ?

J.M. : Notre politique et nos actions en matière de mobilité sont portées par notre service SMI (Système de Management intégré), l'équivalent d'un service QHSE, et son pôle environnement intégrant un référent mobilité. Aujourd'hui, nous souhaitons principalement continuer nos actions de sensibilisation à la pratique du covoiturage, mais également aux mobilités actives comme le vélo. Nous prévoyons notamment la diffusion de témoignages vidéos de salarié.es cyclistes. Nous voulons également préciser et fiabiliser les données quant à la pratique réelle du covoiturage afin de mieux suivre l'évolution de ce mode de déplacement.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quels sont, selon vous, les éléments clés de succès dans le développement de la pratique du covoiturage dans une organisation ?

J.M. : La principale difficulté consiste à lever les freins, parfois psychologiques, à la pratique du covoiturage. Ce mode de déplacement peut paraître contraignant. Ce sentiment est encore présent chez nous, c'est pourquoi nous souhaitons continuer à sensibiliser. C'est d'ailleurs une des clés principales du succès : la sensibilisation.

Les autres leviers à noter sont la mise à disposition d'un système de mise en relation efficace avec les plateformes de covoiturage comme BlaBlaCar Daily, renforcé par des dispositifs incitatifs financiers comme le FMD ou la prise en charge des frais du passager par l'agglomération.

Si l'entreprise présente des problématiques de stationnement (saturation du parking, nombre de places réduites), les places de parkings réservées au covoiturage représentent un puissant levier à la pratique.



Pour aller plus loin,
rendez-vous sur le site



employeurs procovoiturage